

SWISS PRIME SITE

CONVOCATION

des actionnaires de Swiss Prime Site AG
à la 17^e Assemblée générale ordinaire



MARDI
11 AVRIL 2017

16 h 00 | ouverture des portes à 15 h 00
Stadttheater Olten | Frohburgstrasse 5
CH-4600 Olten

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1

Approbation du Rapport de stratégie et de gestion, des comptes annuels de Swiss Prime Site AG ainsi que des comptes du Groupe pour l'exercice 2016 et acceptation des Rapports de l'organe de révision (disponibles en allemand et en anglais seulement)

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport de stratégie et de gestion, les comptes annuels de Swiss Prime Site AG et les comptes du Groupe pour l'exercice 2016 et d'accepter les Rapports de l'organe de révision.

2

Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2016

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport de rémunération 2016 par un vote consultatif non contraignant et d'accepter le Rapport de l'organe de révision.

Explications

Le Rapport de rémunération contient les bases de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que de la rémunération des membres de ces deux organes dirigeants pour l'exercice 2016. Le Conseil d'administration soumet ce Rapport de rémunération au vote consultatif des

actionnaires. Le Rapport de rémunération se trouve dans le Rapport annuel, 2^e partie, Gouvernance d'entreprise et Rapport de rémunération, aux pages 25 à 42. Le Rapport annuel peut être téléchargé dans l'Internet sous www.sps.swiss/de/medien/downloads.

3

Décharge au Conseil d'administration et à la Direction pour l'exercice 2016

Le Conseil d'administration propose de donner décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe pour l'exercice 2016.

4

Décision sur l'affectation du bénéfice résultant du bilan

Au lieu du versement ordinaire d'un dividende, le Conseil d'administration propose une distribution, exonérée de l'impôt anticipé, prélevée sur les réserves issues d'apports en capital (voir point 5 de l'ordre du jour). Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice résultant du bilan comme suit:

Report de l'exercice précédent	CHF 335 172 060.94
Résultat de l'exercice	CHF 68 060.56
Bénéfice résultant du bilan	CHF 335 240 121.50

Utilisation du bénéfice

Attribution aux réserves légales générales	CHF	0.00
Attribution aux réserves libres	CHF	0.00
Distribution d'un dividende	CHF	0.00
Report à nouveau	CHF 335 240 121.50	

5

Distribution provenant des réserves issues d'apports en capital

Le Conseil d'administration propose une distribution exonérée d'impôts de CHF 3.70 net par action nominative, provenant des réserves issues d'apports en capital (sauf pour les actions nominatives détenues directement ou indirectement par la société). Compte tenu des 1336 propres actions détenues actuellement par la société, il est prévu de distribuer au total un montant de CHF 264 467 049.70*.

Réserves issues d'apports en capital au 31.12.2016	CHF	869 672 567.79
Distribution provenant des réserves issues d'apports en capital	CHF	-264 467 049.70*
Report à compte nouveau	CHF	605 205 518.09

* Ce montant se base sur 71 478 917 actions nominatives émises au 24 février 2017 ainsi que sur 1336 propres actions. En cas de modification du nombre d'actions en circulation en raison de conversions provenant de l'emprunt convertible ou du nombre de propres actions, ce montant sera ajusté au moment de la distribution.

Explication

Selon le principe de l'apport en capital, entré en vigueur en janvier 2011 dans le cadre de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, les apports de capitaux effectués par les actionnaires sont remboursables francs d'impôt anticipé. La société disposant de telles réserves, le Conseil d'administration souhaite, comme les années précédentes, faire usage de cette possibilité. Si cette proposition est acceptée, une distribution de CHF 3.70 par action nominative sera versée le 20 avril 2017.

6

Approbation de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction

En vertu des art. 29 et 32 des statuts de Swiss Prime Site AG, l'Assemblée générale ordinaire approuve chaque année par un vote contraignant le montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe pour l'exercice en cours.

6.1 Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration, soit CHF 1 600 000.00 au maximum pour l'exercice 2017.

6.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération fixe et variable versé, pour l'exercice 2017, aux membres de la

Direction du Groupe, soit CHF 8 300 000.00, sous réserve d'un montant supplémentaire éventuel destiné à un membre nouvellement nommé de la Direction selon l'art. 32, al. 3 des statuts.

Explications sur le point 6.1 de l'ordre du jour

Le montant maximum proposé comprend les honoraires de base ainsi que la rémunération du travail effectué dans les comités du Conseil d'administration et se compose provisoirement comme suit:

Rémunération fixe en espèces	CHF	800 000
Rémunération basée sur les actions ¹	CHF	700 000
Cotisations sociales ²	CHF	100 000
Total	CHF	1 600 000

¹ Valeur fiscale des actions au moment de leur attribution

² Contient les cotisations attendues versées par l'employeur à l'assurance sociale et concernant la rémunération fixe et la rémunération basée sur les actions (sur la base de leur valeur fiscale au moment de leur attribution) ainsi que d'autres éléments de la rémunération.

Explications sur le point 6.2 de l'ordre du jour

Le montant maximum proposé comprend la rémunération fixe, le montant maximum de la rémunération variable évaluée au moment de l'attribution et les cotisations attendues versées par l'employeur à l'assurance sociale et à la prévoyance professionnelle (LPP). Ce montant se compose provisoirement comme suit:

Rémunération fixe	CHF	3 400 000
Rémunération variable ¹	CHF	3 400 000
Cotisations sociales ²	CHF	1 500 000
Total³	CHF	8 300 000

¹ Valeur maximale de la rémunération variable, comprenant le bonus en espèces dans l'hypothèse que tous les objectifs de performance ont été réalisés jusqu'à atteindre le coefficient maximum de paiement et l'attribution des Performance Share Units (unités d'actions fondées sur le rendement) calculée sur la dotation maximale au moment de leur attribution. Le montant indiqué ici ne contient aucune variation du cours de l'action pendant la période de vesting (période entre l'attribution et l'acquisition définitive des actions).

² Contient les cotisations attendues versées par l'employeur à l'assurance sociale (sur la base des montants maximums précités et de la valeur des Performance Share Units au moment de leur attribution), les cotisations que l'employeur verse à la prévoyance professionnelle (LPP) et d'autres éléments de la rémunération.

³ Contient une réserve d'env. 3% pour chaque élément de la rémunération afin de couvrir des imprévus.

La rémunération effectivement versée figurera dans le Rapport de rémunération 2017 et sera soumise au vote consultatif de l'Assemblée générale 2018. Les bases de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction (Direction du Groupe) sont présentées plus en détail dans le Rapport annuel, 2^e partie, Gouvernance d'entreprise et Rapport de rémunération aux pages 30 à 42.

7

Élections

7.1 Élections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire les personnes mentionnées ci-dessous au Conseil d'administration pour un mandat d'une année qui expirera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Pour plus d'informations sur les membres du Conseil d'administration, prière de consulter le Rapport annuel, le Rapport de

gouvernance d'entreprise ainsi que le site Web de Swiss Prime Site sous www.sps.swiss/de/gruppe/verwaltungsrat.

Proposition du Conseil d'administration:

7.1.1 Réélection de M^{me} Elisabeth Bourqui au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.2 Réélection de M. Christopher M. Chambers au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.3 Réélection de M. Markus Graf au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.4 Réélection de M. Rudolf Huber au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.5 Réélection de M. Mario F. Seris au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.6 Réélection de M. Klaus R. Wecken au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.1.7 Réélection de M. le Prof. Hans Peter Wehrli au Conseil d'administration pour un mandat d'un an

7.2 Élection du président du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration:

Réélection de M. le Prof. Hans Peter Wehrli à la présidence du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.

7.3 Élection des membres du Comité de nominations et rémunération

Proposition du Conseil d'administration:

7.3.1 Réélection de M^{me} Elisabeth Bourqui au Comité de nominations et rémunération pour un mandat d'un an

7.3.2 Réélection de M. Christopher M. Chambers au Comité de nominations et rémunération pour un mandat d'un an

7.3.3 Réélection de M. Mario F. Seris au Comité de nominations et rémunération pour un mandat d'un an

7.4 Élection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Paul Wiesli, avocat, étude Paul Wiesli, Feggasse 26, case postale, CH-4800 Zofingen, comme représentant indépendant pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.

Explication

Le représentant indépendant proposé satisfait aux exigences légales d'indépendance liées à l'exercice du mandat qui lui est attribué. Il est en particulier indépendant du Conseil d'administration de Swiss Prime Site AG, ne détient aucune participation directe ou indirecte importante dans Swiss Prime Site AG, ni aucun mandat de celle-ci.

7.5 Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire KPMG SA, Zurich, comme organe de révision pour un mandat d'un an.

Composition du Conseil d'administration

L'Assemblée générale 2016 a élu M^{me} Elisabeth Bourqui et M. Markus Graf au Conseil d'administration de Swiss Prime Site AG. En nommant ces deux nouveaux membres, le Conseil d'administration a entamé le renouvellement de sa composition qu'il a prévu pour les années à venir.

Hans Peter Wehrli

Président



Mario F. Seris

Vice-président



Elisabeth Bourqui

Membre



Christopher M. Chambers

Membre



Markus Graf

Membre



Rudolf Huber

Membre



Klaus R. Wecken

Membre



INFORMATIONS SUR LA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Documentation

Le Rapport annuel 2016 de Swiss Prime Site AG se compose de trois parties et sera à la disposition des actionnaires au siège de la société, où ils pourront en prendre connaissance à partir du 2 mars 2017.

Ces trois parties sont disponibles sur le site www.sps.swiss/de/medien/downloads où elles peuvent être téléchargées au format PDF. Désireux d'appliquer systématiquement le principe de durabilité à toutes nos activités, nous renonçons à imprimer ces trois parties.

1^{re} partie: Rapport de stratégie et de gestion

2^e partie: Rapport de gouvernance d'entreprise et Rapport de rémunération (rapport de l'organe de révision inclus)

3^e partie: Rapport financier (comprenant les comptes du Groupe, les comptes annuels de Swiss Prime Site AG et le rapport de l'organe de révision)

Une version abrégée du rapport de stratégie et de gestion (rapport abrégé) est joint à la convocation à l'Assemblée générale.

Remise des documents

Les actionnaires enregistrés dans le Registre des actions jusqu'à la date du 24 février 2017 recevront les documents suivants envoyés à leur dernière adresse connue:

1. Convocation à l'Assemblée générale
2. Carte d'inscription avec enveloppe-réponse
3. Documentation relative aux services en ligne destinés aux actionnaires: guide rapide et formulaire d'ouverture de compte
4. Rapport abrégé de Swiss Prime Site AG

Ces documents seront envoyés ultérieurement aux actionnaires qui auront été enregistrés dans le registre des actions entre le 27 février et le 28 mars 2017 (jour de référence: voir sous «Droit de vote et fermeture du registre des actions»).

Cartes d'admission

Les cartes d'admission peuvent être demandées jusqu'au 5 avril 2017 au plus tard (la date de réception du courrier par le destinataire faisant foi) au Registre des actions, au moyen de la carte d'inscription adressée

à Swiss Prime Site AG, c/o Computershare Schweiz AG, case postale, CH-4601 Olten.

Représentation à l'Assemblée générale par des actionnaires ou des tiers

En vertu de l'article 12 des statuts, un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire ou par une tierce personne. À cet effet, il devra lui fournir une procuration écrite (voir carte d'inscription).

Représentation à l'Assemblée générale par le représentant indépendant

Le représentant indépendant est M. Paul Wiesli, avocat, étude M. Wiesli, Fegergasse 26, case postale, CH-4800 Zofingen. Si vous souhaitez vous faire représenter par le représentant indépendant, veuillez envoyer d'ici au 5 avril 2017 au plus tard (la date de réception du courrier par le destinataire faisant foi) votre procuration signée sur la carte d'admission, après avoir rempli les instructions, au Registre des actions de la société (adresse, voir sous «Cartes d'admission»). Le représentant indépendant ne peut être mandaté que pour l'exercice des droits de vote exclusivement. Il n'est pas habilité à exercer d'autres droits des actionnaires.

Vote électronique à distance au moyen de procurations et d'instructions au représentant indépendant

Les actionnaires peuvent donner des instructions au représentant indépendant au moyen de procurations transmises par voie électronique. Vous trouverez en annexe le

guide rapide ainsi que le formulaire d'ouverture de compte permettant d'accéder à la plateforme Sherpany.

Il est possible de modifier au plus tard jusqu'au 9 avril 2017 à 23 h 59 HAEC les instructions transmises par voie électronique.

Droit de vote et fermeture du registre des actions

Les actionnaires habilités à voter sont ceux dont les actions sont enregistrées à la date du 28 mars 2017 à 17 h 00 HAEC dans le registre des actions (jour de référence). Les actionnaires qui vendent leurs actions après cette date ne seront pas admis à l'Assemblée générale.

Aucune inscription ne pourra être portée au registre des actions entre le 29 mars et le 11 avril 2017 inclus.

Nous vous rendons attentif au fait que nous procéderons à un contrôle à l'entrée de l'Assemblée générale afin de nous assurer qu'en vertu de l'article 12 des statuts, seuls les actionnaires enregistrés ou leurs représentants y participent.

Les participants à l'Assemblée générale sont invités à l'apéritif qui suivra.

Olten, le 2 mars 2017
Swiss Prime Site AG
Le Conseil d'administration

Papier: Refutura 100% papier recyclé, certifié Ange Bleu et FSC, neutre en CO₂



Headquarters

Swiss Prime Site AG
Frohburgstrasse 1
CH-4601 Olten

Zurich Office

Swiss Prime Site AG
Prime Tower, Hardstrasse 201
CH-8005 Zurich

Geneva Office

Swiss Prime Site AG
Rue du Rhône 54
CH-1204 Geneva

Phone +41 58 317 17 17 | info@sps.swiss | www.sps.swiss